



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **27 FEV. 2023**

Monsieur le président,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de demande de déclaration d'intérêt général, reçu le 29 juillet 2022, concernant le **plan de gestion des cours d'eau des bassins versants de l'Erclin, du Torrent d'Esnes et du Riot de la Ville et autres cours d'eau de votre territoire**, je vous transmets sous ce pli, l'arrêté préfectoral du 07 février 2023 autorisant ce plan de gestion, sur votre territoire.

Je vous serais obligé de bien vouloir me retourner, aussitôt que possible, daté et signé, l'accusé de réception en annexe 3 dudit arrêté.

Je vous informe que le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent (cf. article 9 de l'arrêté préfectoral).

Annabelle CAPENDU, en charge de l'instruction de votre dossier 59-2022-00147, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03 28 03 84 00 – courriel : annabelle.capendu@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes salutations distinguées.

La responsable du
Service Eau Nature et Territoires,

Hélène SOLVES

Copie à Monsieur le responsable du service territorial du Hainaut de la DDTM
P. J. Un arrêté préfectoral du 07 février 2023

Monsieur le président du syndicat mixte d'aménagement du bassin de l'Erclin (SMABE)
13 rue Berthelot (locaux de la mairie)
59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS

Réf. : **PE-177**

Adresse : 62 boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cédex
Tél. : 03 28 03 83 00 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/